

DEES DIPLÔME D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

Tout-en-un

Juliette Petit Gats Christelle Boursé

Maquette intérieure : Caroline Joubert Couverture : Dominik Raboin Illustration de couverture : © Oksana Kuzmina

Mise en page : Belle Page

NOUS NOUS ENGAGEONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT:



Nos livres sont imprimés sur des papiers certifiés pour réduire notre impact sur l'environnement.



Le format de nos ouvrages est pensé afin d'optimiser l'utilisation du papier.



Depuis plus de 30 ans, nous imprimons 70 % de nos livres en France et 25 % en Europe et nous mettons tout en œuvre pour augmenter cet engagement auprès des imprimeurs français.



Nous limitons l'utilisation du plastique sur nos ouvrages (film sur les couvertures et les livres).

© Dunod, 2024 11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff www.dunod.com ISBN: 978-2-10-086896-4

Sommaire

Les autrices	1
Introduction	3
Partie 1 Le domaine de formation 1	
 La relation éducative spécialisée Les modalités de certification du DF1 Les compétences évaluées dans le DF1 La présentation du parcours formation (PPF) Le mémoire de pratique professionnelle 	8 8 9 12 15
2. L'histoire de l'éducation spécialisée	19
 Les outils de l'éducateur spécialisé La relation éducative L'écoute et l'empathie Travailler sur ses représentations La notion de transfert et de contre-transfert La vie quotidienne La sanction éducative 	22 22 23 24 24 24 25
 4. Le développement psychologique de l'enfant 1. L'enfant de la naissance à 3 ans 2. L'enfant de 3 à 6 ans 3. L'enfant de 6 à 12 ans 4. L'adolescent 	27 27 32 34 36
 5. La socialisation 1. Rôle de la socialisation primaire dans la construction de l'individu 2. La socialisation secondaire 3. La socialisation continue 	38 38 40 41
 Maltraitance et résilience La reconnaissance de la maltraitance infantile Définition de la maltraitance Les différentes formes de maltraitances Causes de la maltraitance Processus de résilience 	42 42 42 43 43 45

7. La notion de genre et les violences faites aux femmes 47
1. La notion de genre et l'impact des études sur le genre
dans la dénonciation des inégalités hommes-femmes 47
2. Les violences faites aux femmes 51
8. De la stigmatisation à l'exclusion sociale 54
1. Le processus de stigmatisation 54
2. De la discrimination à l'exclusion 55
Partie 2
Le domaine de formation 2
1. Conception et conduite de projets éducatifs spécialisés 58
1. L'esprit du DF2
2. Les modalités de certification du DF2 58
3. Les compétences évaluées dans le DF2 60
4. Le projet collectif éducatif spécialisé 62
5. L'étude de situation ou la dissertation en psychopédagogie 65
6. L'étude de situation7. La dissertation en psychopédagogie68
2. Ethique, déontologie, responsabilité
dans l'éducation spécialisée 71 1. La démarche éthique en travail social 72
2. La responsabilité éthique en éducation spécialisée
3. La régulation 74
3. La « bonne distance » éducative
1. Les métiers de la relation 75
2. Le transfert et le contre-transfert 76
3. L'utilité des émotions et des sentiments dans la relation éducative
4. Les outils
4. La question interculturelle dans le travail social
1. La posture d'analyse du travailleur social en situation interculturelle 79
2. Exemple : l'ethnopsychiatrie, comprendre les désordres psychiques des autres 80
5. Établir un diagnostic socio-éducatif et élaborer
un projet personnalisé
1. La notion de projet personnalisé en éducation spécialisée82
2. Les étapes dans la construction du projet personnalisé de l'usager 82
3. La place du référent dans le projet personnalisé 4. Le projet et les controlles institutions elles
4. Le projet et les contraintes institutionnelles 5. La place des familles dans l'élaboration des PP 84

 6. Projets culturels et artistiques et éducation spécialisée 1. L'accès à la culture et à l'art : enjeux de l'éducation spécialisée 2. Les propositions artistiques dans les établissements médico-sociaux 	86 86 87
7. L'évaluation des pratiques 1. Les objectifs de l'évaluation	89 89
2. Les différents niveaux et outils de l'évaluation	90
3. Évaluer les effets de l'action : de l'efficacité aux impacts	90
4. Caractéristiques qualitatives des évaluations en éducation spécialisée	91
5. Implication des usagers dans le processus évaluatif	92
Sujets corrigés	
Étude de situation	
Dissertation en psychopédagogie	
1. Étude de situation sur la protection de l'enfance	94
2. Étude de situation sur la protection de l'enfance et le handicap	103
3. Étude de situation sur la réinsertion	117
4. Dissertation en psychopédagogie sur l'autonomie	129
5. Dissertation en psychopédagogie sur le positionnement	
des éducateurs	134
6. Dissertation en psychopédagogie sur la stigmatisation	141
7. Dissertation en psychopédagogie sur l'insertion	149
Partie 3	
Le domaine de formation 3	
1. Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication	
professionnelle	154
1. L'esprit du DF3	154
2. Les modalités de certification du DF3	154
3. Les compétences évaluées dans le DF34. Les écrits professionnels	155 156
5. Le TEDI (Travail en équipe et dynamiques institutionnelles)	158
2. Secret professionnel, devoir de confidentialité, secret	
partagé dans le travail social	161
1. La nature des informations à caractère secret	161
2. L'exercice du secret professionnel	161

 3. Les possibilités légales de lever le secret professionnel 4. Les obligations du lever du secret professionnel 5. Le secret partagé ou le partage des informations en éducation spécialisée 	162 163 163
3. Fonctionnement et enjeux du travail d'équipe 1. Les équipes en éducation spécialisée 2. Les enjeux du travail d'équipe 3. Le travail d'équipe en pratique	165 165 165 166
 4. Les différents modes de communication professionnelle en éducation spécialisée 1. Les réunions 2. Les écrits professionnels 	167 167 168
 5. Apports de la sociologie des organisations pour comprendre les modes d'interactions interindividuelles dans une organisation 1. Sociologie des organisations 2. L'acteur stratégique 3. Le pouvoir comme fondement de l'action organisée 	171 171 171 172
 6. Nature et résolution des conflits dans le champ social et médico-social 1. Place et fonctions du conflit en société 2. Le conflit dans le travail social et médico-social 3. Les modes de résolution des conflits en institution 	173 173 174 174
 7. Maltraitance, violence, bientraitance en institution 1. Qu'est-ce que la maltraitance en institution ? 2. Que sont les violences institutionnelles ? 3. Les facteurs de risque et la prévention de la maltraitance et des violences en institution 	177 177 179 180
 8. Dynamiques de groupe 1. Qu'est-ce qu'un groupe restreint ? 2. Dynamiques de groupe 3. Les différentes figures dans le groupe 	182 182 182 183
Partie 4	
Le domaine de formation 4	
 Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux Les modalités de certification du DF4 Les compétences évaluées dans le DF4 Le contrôle de connaissances sur les politiques sociales 	186 186 187 188

2. L'organisation administrative de l'État	191
1. La centralisation et la déconcentration	191
2. L'État et les collectivités territoriales	191
3. La décentralisation	192
3. Partenariat et réseaux	194
1. Définition du partenariat	194
2. Le partenariat : une forme spécifique de travail en commun	195
3. Le travail en réseau	195
4. Les établissements sociaux et médico-sociaux (ESSMS)	197
1. Les premiers schémas d'organisation	197
2. La loi de modernisation du système de santé	198
3. Les différentes catégories d'établissements sociaux et médico-sociaux	198
5. Les politiques en faveur des personnes en situation	
de handicap	201
1. Les prémisses d'une prise en charge des personnes en situation de handicap	201
2. Les premières grandes évolutions de 1945 à 1975	202
3. Le tournant des lois de 1975	202
4. Des années 1990 à 2002	203
5. Vers une réforme de la loi de 1975 et l'ouverture d'un droit à compensation	204
6. La politique de la protection de l'enfance	208
1. Rappel historique	208
2. La loi 2007-293 du 5 mars 2007	211
3. La loi n° 2016-297 du 14 mars 2016	211
4. Loi 2022-140, du 7 février 2022 relative à la protection des enfants dite loi Taquet	212
7. Les politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion	216
1. De l'assistance de l'Église à la création de l'aide sociale	216
2. L'aide sociale et la lutte contre les exclusions	217
8. La politique de la ville	222
1. Histoire	222
2. Caractéristiques de la politique de la ville	223
3. La politique de la ville : un travail de partenariat	224
9. L'analyse d'une problématique territoriale ou partenariale	
sous forme de dossier	226
1. Le dossier écrit	226
2. La soutenance orale	227

Sujets corrigés

		1010	
Conna	iccancae ciir	es politiques soc	DOC
Comma	issailles sui	es politiques soc	ıaıcə

1. Connaissances sur les politiques sociales sur l'insertion	230
2. Connaissances sur les politiques sociales sur l'aide aux personnes souffrant d'addiction	246
3. Connaissances sur les politiques sociales sur l'insertion professionnelle	269
4. Connaissances sur les politiques sociales sur la maltraitance	286
5. Connaissances sur les politiques sociales sur l'aide à l'enfance	293
Bibliographie	299
Acronymes	305

Les autrices

Juliette Petit Gats

Sociologue de formation, elle est formatrice de travailleurs sociaux depuis une dizaine d'années. Actuellement formatrice enseignante dans les filières éducateur·rice spécialisé·e et moniteur·rice éducteur·rice au lycée professionnel Pierre Brossolette (Le Kremlin-Bicêtre, Val-de-Marne). Elle a travaillé de manière ponctuelle ou régulière dans d'autres formations, pour des diplômes de niveaux 3 à 6, notamment pour le DECESF (en formation initiale et en VAE).

Christelle Boursé

Titulaire d'un DESS de psychopathologie clinique et d'un Master 2 de sociologie, elle est formatrice depuis 2001 dans une formation de moniteur·rice éducateur·rice et d'éducateur·rice spécialisé·e, après des expériences dans la médiation parents/ enfants et le travail auprès d'enfants psychotiques. Elle a conçu l'architecture des formations de moniteur·rice éducateur·rice et d'éducateur·rice spécialisé·e, lors des réformes du DEME et de la dernière réforme du DEES, au grade licence. Elle suit l'ensemble des écrits de formations dans le cadre du DEME et sur les mémoires du DEES. Elle anime aussi des groupes d'analyse de la pratique. Elle est sollicitée en tant que jury de certification pour les diplômes DEES et DEME. Enfin, depuis 2006, elle intervient dans l'accompagnement des candidat·e·s VAE pour les diplômes DEME, DEES, DEETS et participe au jury.

Introduction

Le métier d'éducateur spécialisé (ou éducatrice spécialisée) que vous venez de choisir est un métier particulièrement riche et hétéroclite. Riche dans ce qu'il apporte au quotidien, et porteur de valeurs humanistes. En effet, décider de consacrer une bonne part de sa vie professionnelle à accompagner des personnes dites « vulnérables », ou pour le moins qui ont besoin de professionnels dans leur vie quotidienne, sociale et/ou professionnelle, est à la fois humainement gratifiant mais aussi difficile dans la pratique.

L'éducateur spécialisé est un-e professionnel-le spécialisé-e en rien, du moins en rien de spécifique au sein de son secteur le domaine médico-social et social. Ce terme vient de l'éducation spéciale, utilisé au début de la profession, pour la distinguer de l'éducation de publics « ordinaires ».

C'est donc un champ très large de publics qui vous attend, comme de structures, ou de pratiques professionnelles. C'est certainement ce qui fait toute la richesse de ce métier. Vous pourrez exercer durant toute votre carrière professionnelle, en changeant régulièrement de publics, de structures, expérimentant autant de fonctionnements institutionnels que de pratiques éducatives différentes. De plus, le taux de chômage extrêmement bas, au regard d'autres secteurs économiques, vous permettra une mobilité professionnelle importante et un choix de lieu professionnel facilité.

Historiquement, le métier s'est construit sur le terrain, le plus souvent dans des internats où certains vivaient avec leur propre famille. L'éducateur-trice prenait en charge les enfants et adolescents dits « inadaptés », c'est-à-dire le plus souvent délinquants. Si les premiers éducateurs-trices ont commencé à travailler vers 1920, il faut attendre la fin de la seconde guerre mondiale, pour une autonomie plus grande dans la profession, notamment vis-à-vis des assistantes sociales. Travailler sur le terrain et acquérir des compétences de sa pratique éducative est resté une valeur forte de ce corps professionnel, tant et si bien que les premiers projets d'école d'éducateur ont été très critiqués. Il faudra attendre le 22 février 1967 pour voir apparaître le décret instituant le diplôme d'État d'éducateur spécialisé. La formation des éducateurs-trices s'étoffe alors de contenus en psychologie qui tient de plus en plus de place et leur permet d'accéder au statut de véritables « techniciens des relations humaines¹ ».

Aujourd'hui, l'accès à la formation, même si elle n'est pas indispensable pour exercer, est vivement recommandé par les autorités de contrôle. Après plusieurs réformes, la formation s'est étayée de contenus plus diversifiés et en lien avec l'évolution du métier. Néanmoins, les étudiants tes effectuaient trois d'années post bac pour valider un diplôme reconnu en bac + 2. Face à ce manque de reconnaissance, la dernière réforme apporte un changement de fond, puisque le diplôme est maintenant classé en niveau 6 (ancien niveau 3), tout comme les licences universitaires. Au-delà de cette reconnaissance, le diplôme, grâce à l'obtention des crédits européens de formation, permet une poursuite d'étude en Master. Ainsi, ce diplôme, professionnalisant, est aussi un diplôme qui ouvre à d'autres perspectives d'études et de recherches.

Cet ouvrage ne vise pas à remplacer tout ou partie d'une formation, qui reste indispensable. Les cours que vous suivrez couplés à vos expériences de stage vous permettront d'acquérir les nombreuses compétences du référentiel professionnel. Cet ouvrage vise à vous apporter une aide dans l'ensemble des contenus théoriques et pratiques qui vous seront dispensés. Grâce

^{1.} VICTORIEN Sophie, « Les éducateurs spécialisés : naissance d'une profession », *Revue d'histoire de l'enfance* « *irrégulière* », 18 | 2016, 326-330.

à notre expérience de formatrices dans la formation DEES, nos participations régulières aux certifications, et la mise en place pratique de cette réforme en centre de formation, nous vous proposons une aide méthodologique pour vos épreuves d'examen et des fiches synthétiques sur les principaux savoirs à acquérir.

Après une présentation du métier d'éducateur spécialisé et les enjeux de la réforme actuelle, cet ouvrage sera divisé par domaine de compétence. Au sein de ces différents domaines de compétence, vous pourrez retrouver des fiches de cours sur des notions clés à acquérir, et une présentation des épreuves de certification. Des annales et conseils méthodologiques vous permettront de préparer au mieux ces épreuves.

Modalités de certification du DEES

Intitulé de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Examinateurs, correcteurs
	DF1 (2	épreuves)	
Présentation du parcours de formation	Établissement de formation 3 travaux au choix (récits, notes de stage, fiche de lecture) intégrés au livret de formation Coefficient : Soutenance orale : 1	Soutenance orale : 30 minutes Présentation : 10 minutes Échanges : 20 minutes	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Mémoire de pratique professionnelle	Épreuve en centre d'examen organisée par le rectorat Écrit de 40 à 45 pages (hors annexes) Coefficient : Écrit : 1 Soutenance orale : 1	Soutenance orale : 40 minutes Présentation : 10 minutes Échanges : 30 minutes	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Certification du D	F1 : moyenne des 3 notes		1

DF2 (2 épreuves)			
Étude de situation individuelle ou collective	Établissement de formation Épreuve écrite : coefficient 1	4 heures	Un formateur ou un universitaire
Projet éducatif spécialisé	Établissement de formation Écrit de 10 à 12 pages Coefficient : Écrit collectif : 1 Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale: 30 minutes Présentation: 10 minutes Échanges: 20 minutes	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Certification du DF2 : m	oyenne des 3 notes		

DF3 (2 épreuves)			
Élaboration d'une communication professionnelle	Établissement de formation Coefficient : Soutenance orale : 1	Soutenance orale : 30 minutes Présentation : 10 minutes Échanges : 20 minutes	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Dossier sur le travail d'équipe et les dynamiques institutionnelles	Établissement de formation Dossier de 8 à 10 pages Coefficient : Écrit : 1 Soutenance orale : 1	Soutenance orale : 30 minutes Présentation : 10 minutes Échanges : 20 minutes	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Certification du DF3 : moyenne des 3 notes			

DF4 (2 épreuves)			
Analyse d'une problématique territoriale ou partenariale	Établissement de formation Dossier écrit entre 8 et 10 pages Coefficient: Écrit: 1 Soutenance orale: 1	Soutenance orale : 30 minutes Présentation : 10 minutes Échanges : 20 minutes	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Contrôle de connaissances sur les politiques sociales	Établissement de formation Coefficient : Écrit : 1	4 heures	Un formateur ou un universitaire
Certification du DF4 : moyenne des 3 notes			

PRÉSENTATION DU DEES

Domaines de formation 1450 h d'enseignement théorique et 1000 h de formation pratique	Domaines de compétences	Référentiel de certification
La relation éducative spécialisée 500 h d'enseignement	 Relation éducative dans l'accompagnement social et éducatif spécialisé Cadre de l'accompagnement social et éducatif spécialisé Participation et mobilisation des personnes 	 Présentation du parcours de formation Mémoire de pratique professionnelle
Conception et conduite de projet éducatif spécialisé 400 h d'enseignement	 Associer la personne au suivi des actions mises en place tout au long de son parcours Établir un diagnostic socio-éducatif partagé Coconstruire avec la personne, ou son représentant, un projet d'accompagnement à partir d'une analyse partagée de la situation Concevoir un projet socio-éducatif Concevoir et mettre en œuvre l'animation du quotidien 	Étude de situation individuelle ou collective Projet éducatif spécialisé
Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle 300 h d'enseignement	 S'inscrire dans un travail d'équipe et dans une dynamique institutionnelle Assurer en équipe la cohérence de l'action socioéducative Présenter un projet socio-éducatif Élaborer, gérer et transmettre de l'information dans un cadre éthique et dans le respect des droits des personnes Rédiger des écrits professionnels Appréhender et mobiliser l'environnement numérique Représenter le service, l'établissement, l'institution 	Élaboration d'une communication professionnelle Dossier sur le travail d'équipe et les dynamiques institutionnelles
Dynamiques intertinstitutionnelles, partenariats et réseaux 250 h d'enseignement	 Mobiliser les acteurs nécessaires à la mise en œuvre du projet socio-éducatif Construire et entretenir une relation partenariale S'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques Contribuer à la réflexion, la formalisation et l'utilisation d'outils d'évaluation Développer, partager ses connaissances professionnelles Rendre compte de l'expérience de terrain pour aider à l'évaluation des dispositifs de politiques publiques et au respect des droits fondamentaux. 	 Analyse d'une problématique territoriale ou partenariale Contrôle de connaissances sur les politiques sociales



Le domaine de formation 1

- La relation éducative spécialisée
- L'histoire de l'éducation spécialisée
- Les outils de l'éducateur spécialisé
- Le développement psychologique de l'enfant
- La socialisation
- Maltraitance et résilience
- La notion de genre et les violences faites aux femmes
- De la stigmatisation à l'exclusion sociale

La relation éducative spécialisée

Le domaine de formation 1 est centré autour de l'instauration de la relation à l'usager et la construction de cette relation. Ce qui est attendu, ce sont vos compétences à accueillir et accompagner l'usager dans sa singularité. Ceci implique à la fois de savoir observer et écouter ses demandes, évaluer ses capacités et ses difficultés, mais aussi savoir créer des espaces qui favorisent la rencontre. Toutes ces compétences nécessitent une réflexivité importante, une remise en cause de ses pratiques et une mise à distance de ses représentations et de ses a priori.

1 Les modalités de certification du DF1

Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Examinateurs, correcteurs
Présentation du parcours de formation	Présentation orale par l'étudiant de l'analyse réflexive de son parcours de formation	 Établissement de formation 3 travaux au choix (récits, notes de stage, fiche de lecture) intégrés au livret de formation Coefficient : Soutenance orale : 1 	Soutenance orale: 30 minutes Présentation: 10 minutes Échanges: 20 minutes	Un formateur ou un universitaire et un profession- nel confirmé du secteur
Mémoire de pratique professionnelle	Le mémoire de pratique profession- nelle doit montrer l'appropriation des compétences à mettre en œuvre dans l'exercice du métier et la mobilisation de compétences méthodologiques et de connaissances en sciences humaines et sociales au service des pratiques professionnelles du travail et de l'intervention sociale	Épreuve en centre d'examen organisée par le rectorat Écrit de 40 à 45 pages (hors annexes) Coefficient: Écrit: 1 Soutenance orale: 1 Le mémoire est noté par les membres du jury avant la soutenance. La note est attribuée avant l'audition du candidat.	Soutenance orale: 40 minutes Présentation: 10 minutes Échanges: 30 minutes	Un formateur ou un universitaire et un profession- nel confirmé du secteur

La certification du DC1 est obtenue en faisant la moyenne des 3 notes. Le candidat qui a une note supérieure ou égale à 10/20 valide le DC1.

2 Les compétences évaluées dans le DF1

Depuis l'annexe IV de l'arrêté du 9 avril 2020, les critères d'évaluation s'appuient sur les blocs de compétences 1 et 2 attendues pour l'obtention du DEES. L'épreuve de la présentation du parcours de formation est évaluée sur le bloc de compétences 1 et le mémoire sur le bloc de compétences 2.

Bloc de compétences 1 : Construction de la relation éducative

Compétences	Indicateurs de compétences
Accueillir la personne dans le respect de sa singularité et dans une démarche éthique	 Identifier, construire et adapter un cadre favorisant un accueil de la personne dans sa singularité – Accueillir la personne dans sa singularité Observer Écouter Recueillir des informations ou des éléments pour comprendre la demande
Instaurer une relation éducative	 Créer du lien Situer la relation dans un contexte Se décentrer et mettre à distance ses représentations – Adapter sa posture professionnelle à la situation – Questionner son positionnement dans la relation
Assurer une fonction d'étayage et de repère dans une dimension éthique	 Donner du sens à ses actions et les expliciter Reconnaître la personne comme acteur de la relation Prendre en compte les éléments de contexte liés à la situation de la personne Garantir et expliciter un cadre et des règles dans une démarche d'accompagnement et de coopération avec la personne ou le groupe Garantir un cadre d'intervention sécurisant Assurer une fonction de tiers Comprendre les enjeux de la relation Identifier et réguler son implication personnelle Veiller à l'intégrité physique et psychique de la personne Se situer comme personne référente Partager les résultats de la veille
Accompagner la personne dans la compréhension et l'appropriation du cadre et des règles	 Transmettre des règles de vie collective Poser et soutenir le cadre de son intervention – Assurer une fonction de repère et d'étayage
Organiser le cadre adapté à la rencontre	 Organiser l'espace où la rencontre a lieu Se rendre disponible à l'expression de la personne et à sa demande et ses besoins Se présenter et présenter le cadre de sa mission Aménager la rencontre en fonction des personnes, de la spécificité de la demande et des besoins

Compétences	Indicateurs de compétences	
Se saisir des temps et espaces non formalisés pour permettre la rencontre	 Impulser les dynamiques favorisant les activités éducatives Donner du sens à l'activité ou au temps d'échange S'adapter aux attentes et ressources des personnes ou du groupe – Mettre en place les activités adaptées aux besoins et aux objectifs 	
Créer des espaces et des temps propices au travail éducatif	 Recourir à des médiations éducatives de manière spontanée Apporter une présence constante dans les temps non formalisés Se rendre disponible S'adapter aux situations imprévues Expliquer les choix des espaces et des temps non formalisés 	
Utiliser le quotidien individuel et collectif comme support à la relation éducative	 Utiliser le quotidien individuel ou collectif comme support à la relation éducative – Donner une dimension éducative au quotidien Respecter et faire respecter les besoins d'intimité Faire vivre le collectif Créer des moments du quotidien dans une perspective éducative Identifier dans le quotidien de la personne ou du groupe les éléments vecteurs d'un message éducatif 	
Rechercher et soutenir la participation des personnes dans l'accompagnement éducatif	 Co-construire avec la personne son projet Impliquer la personne dans l'accompagnement Repérer et analyser les difficultés liées à la participation Soutenir la personne dans sa capacité à s'exprimer et à agir 	
Favoriser l'expression des personnes	 Savoir utiliser des techniques d'entretien et de recueil de la parole Savoir concevoir et adapter des outils Observer et écouter Recueillir l'expression Créer des conditions favorables à l'expression et soutenir la parole des personnes Se saisir des outils de recueil de l'expression adaptée à la singularité des personnes – Savoir se décentrer et mettre à distance ses représentations 	
Favoriser les interactions dans un groupe	 Identifier et comprendre l'implication de la personne Animer, réguler un groupe Favoriser l'expression et la parole singulière de chacun – Favoriser la communication au sein du groupe 	
Favoriser et soutenir les dynamiques collectives	 Favoriser l'expression et l'échange entre les personnes – Mobiliser des techniques de communication Observer la dynamique des groupes Repérer les éléments de fonctionnement d'un groupe – Faire respecter le cadre collectif et les personnes 	

Bloc de compétences 2 : Analyse de la construction d'un accompagnement éducatif

Compétences	Indicateurs de compétences	
Identifier et analyser les besoins, les attentes et les ressources de la personne ou du groupe	 Contextualiser les situations des personnes ou du groupe Analyser les éléments recueillis Observer, écouter pour développer une compréhension de la personne dans sa singularité – Comprendre les phénomènes dans la dynamique de groupe Prévenir et repérer les situations à risque ou de maltraitance 	
Développer une compréhension de la situation de la personne	 Observer, analyser le contexte de vie de la personne Identifier les ressources, les besoins, les attentes de la personne, de la famille, du groupe, de l'environnement social dans le cadre de l'accompagnement éducatif Repérer et évaluer les situations d'urgence pour la personne Identifier les situations à risques pour la personne 	
Contribuer au développement et au maintien de l'autonomie de la personne	 Respecter la singularité et l'intégrité de la personne Prendre en compte la singularité de la personne dans l'élaboration de son accompagnement – Prendre en compte la temporalité de la personne ou du groupe Reconnaître les compétences, les potentialités et les difficultés de la personne Identifier, comprendre et réguler son implication personnelle Identifier et comprendre l'implication de la personne Faciliter la capacité d'agir de la personne Favoriser l'expression de la personne 	
Accompagner à l'exercice de la citoyenneté	 Favoriser les situations d'apprentissage permettant de s'inscrire dans la société Être garant du respect de la dignité de la personne Soutenir les personnes dans l'exercice de leurs droits individuellement et collectivement Veiller au respect de la place de chacun dans le groupe Accompagner la personne à se situer dans son environnement Favoriser la compréhension des rôles et places des différents acteurs de la société Organiser des actions permettant la compréhension des rôles et places des différents acteurs de la société 	

Compétences	Indicateurs de compétences	
Créer les conditions pour mobiliser les ressources de la personne, de la famille, du groupe et de l'environnement pour l'accompagnement éducatif	 Co-élaborer un projet individuel avec la personne Prendre en compte l'environnement social et ses ressources Mobiliser les ressources de l'environnement et du territoire Repérer et mobiliser les potentialités de la personne Repérer et mobiliser les ressources de la famille et du réseau de proximité Repérer les difficultés et les freins de la personne, de la famille, de l'environnement dans le cadre de l'accompagnement éducatif 	
Créer les conditions pour que la personne soit auteure de ses projets	 Prendre en considération les personnes dans leur singularité Mettre à distance ses représentations Faciliter l'expression des aspirations et le développement des potentialités des personnes – Créer des espaces et lieux à visée éducative Soutenir la parole des personnes Transmettre les informations permettant la prise de décision Favoriser la prise de décision 	
Soutenir la personne dans l'accès à ses droits	 Informer la personne sur ses droits Adapter son expression à son interlocuteur Mobiliser les moyens individuels et collectifs pour la mise en œuvre des droits 	
Favoriser le développement des capacités de la personne	 Proposer et construire des situations permettant le développement et le maintien des capacités de la personne – Repérer et mobiliser les potentialités de la personne ou du groupe Repérer et respecter les déficiences, incapacités ou handicaps 	

3 La présentation du parcours formation (PPF)

Cette épreuve, nouvelle, est assez particulière à plus d'un titre. En effet, vous n'avez pas à rédiger un dossier comme pour le TEDI ou le DTPR, mais « juste » présenter trois travaux effectués au cours de votre formation, que vous aurez choisis. Qui plus est, ces travaux ne seront pas évalués par le jury. Seul l'oral sera noté sur 20.

Les objectifs de l'épreuve

Évaluer la capacité du candidat à :

- adopter une posture réflexive sur sa pratique professionnelle ;
- mobiliser les connaissances théoriques en lien avec l'éducation spécialisée.

Vous devez donc choisir trois travaux écrits ou non écrits.

Ces travaux doivent être choisis afin de refléter les particularités de votre parcours de formation : ses étapes importantes, ses spécificités, ses temps forts...

Les trois travaux choisis doivent incarner les apports qui ont été significatifs pour vous durant votre formation et qui ont eu un impact dans votre construction professionnelle.

La soutenance du PPF vise à entendre l'étudiant parler, avec recul, de son parcours.

Quelle a été votre évolution durant ces trois ans de formation ? Comment avez-vous construit votre positionnement professionnel et votre identité professionnelle ? Comment avez-vous fait évoluer vos représentations sur la relation éducative, les usagers, la distance éducative envers eux ?

Les trois travaux doivent donc être choisis selon leur capacité à « dire » quelque chose de votre parcours, mais surtout à montrer vos capacités de réflexivité sur votre pratique.

Ces travaux n'ont pas à être « excellents » et peuvent, au moment où ils ont été réalisés avoir reçu une appréciation moyenne, l'important étant le discours que vous pourrez produire sur ce travail. Ainsi, il peut être intéressant de montrer un écrit sur un récit de stage qui reste un peu pauvre en analyse et montrer à l'oral comment vous avez fait évoluer votre réflexion depuis cet écrit.

a. Méthodologie conseillée

Les types de travaux à présenter sont :

- fiche de lecture :
- récit de stage, notes de stage;
- tout devoir demandé dans le cadre de la formation : cela peut être aussi des partiels, des synthèses, des projets d'activités, des analyses diverses...;
- analyse de réunion d'équipe ou partenariale.

Dans beaucoup de centres de formation, on vous demandera de présenter au moins un récit de stage. En effet, l'analyse de votre pratique professionnelle (et celles des autres professionnells-ou professionnelles) durant vos stages est primordiale. Celle-ci se construit grâce à la formation théorique, vos lectures et parfois les groupes d'analyses de la pratique institués en formation.

Même si vous avez la possibilité de proposer des travaux issus des différents domaines de formation, nous vous conseillons de vous centrer sur des écrits du DF1. En effet, il ne faut pas oublier que les compétences à évaluer sont celles du bloc de compétences 1. Elles se centrent donc sur l'établissement de la relation éducative, l'accompagnement éducatif dans le respect de la personne et la réflexivité sur cette pratique.

Les trois écrits seront plus pertinents s'ils sont issus des différentes années de formation (au moins deux). En effet, si vous choisissez trois écrits rédigés en troisième année, vous aurez du mal à montrer votre évolution dans la formation.

b. Préparation de l'oral

Une fois les trois écrits choisis (en accord avec un responsable de votre centre de formation), vous devrez travailler sur votre présentation orale. Celle-ci peut s'apparenter à ce que l'on appelle une note d'analyse réflexive.

La note d'analyse réflexive peut ainsi comporter une partie descriptive qui permettra de rendre visible et lisible la manière dont vous vous êtes approprié les compétences du bloc de compétences 1 durant votre formation. Mais une phase d'analyse réflexive est nécessaire : le regard doit porter sur soi, sur votre parcours et sur ce que vous avez pu en comprendre.

Elle s'appuiera sur vos motivations à entrer dans la formation, les récits de stages, les journaux de bord rédigés en stage...

Essayez de lister différentes étapes clés dans votre formation. Pour cela, vous pouvez vous aider en vous posant ces questions :

- Quels points ont été saillants, marquants, prégnants dans ma formation ?
- Quels points ont été récurrents autant dans mes facilités que mes difficultés ?
- Quelles représentations avais-je des usagers sur mon premier stage, deuxième, troisième stage ? Ces représentations ont-elles évolué ? Comment ? Pourquoi ?
- Quels points ont été constitutifs de la construction progressive de mon identité professionnelle ?

c. Rédaction de votre présentation orale

Votre présentation doit durer 10 minutes. Il est important de respecter ce temps précisément. C'est pourquoi, vous devez impérativement rédiger entièrement cette présentation. À titre indicatif, une page dactylographiée, entièrement remplie, sur du traitement de texte correspond environ à cinq minutes de lecture orale. Il vous faudra donc rédiger deux pages et vérifier ensuite la longueur de ce que vous avez écrit en vous enregistrant.

On peut envisager deux façons de présenter cet oral.

	Présentation chronologique	Présentation thématique
Objectif	Présenter son parcours de façon linéaire durant les trois ans de forma- tion, année par année.	Choisir des thèmes dans le parcours de formation et les développer dans leur progression sur les trois ans.
Technique	Présenter son parcours de formation en centre de formation et les stages effectués année après année. Montrer votre évolution personnelle en faisant le lien entre les cours et vos expériences de stage.	Choisir des points spécifiques dans votre parcours (par exemple la question de la distance éducative, la reconnaissance et la prise en compte des besoins des personnes accueillies). Développer les séparément en montrant votre évolution sur les trois ans.
Avantages	Présentation la plus simple à rédiger.	Présentation moins académique, plus originale et vraiment personnelle.
Inconvénients	Peut conduire à une présentation un peu trop scolaire, manquant d'originalité.	Présentation plus complexe à rédiger, demandant plus de réflexion sur son parcours.

	Présentation chronologique	Présentation thématique
À faire absolument	 Faire un véritable travail d'introspection sur son parcours de formation. Fuir les lieux communs sur l'identité professionnelle que devrait avoir un éducateur trice spécialisé é. Commencer ce travail de réflexion dès la première année, grâce à des bilans de stage et/ou effectués en centre de formation et des notes prises régulièrement sur un carnet de bord en stage. 	

À retenir

- Commencer dès la première année de formation, à mettre de côté des écrits, pour avoir le choix de ceux que vous présenterez.
- Rédiger précisément votre présentation orale, puis « l'apprendre ». À force de la répéter, vous la connaîtrez par cœur et la direz très naturellement devant le jury.
- N'oubliez pas que la seule note que vous aurez est celle de l'oral!

4 Le mémoire de pratique professionnelle

Le mémoire de pratique professionnelle a pour objectif d'organiser ses savoirs et de les mettre en relation avec les pratiques professionnelles.

Le mémoire doit partir d'une pratique professionnelle (celle du stage) et consiste en une réflexion sur cette pratique. Cependant, cette réflexion doit s'appuyer sur une démarche de recherche. Cela ne consiste donc pas seulement en une conceptualisation de pratiques éducatives, mais il s'agit d'effectuer pour cela une recherche en suivant une méthodologie spécifique.

Ce travail de recherche s'inscrit dans l'exigence de grade licence et vous prépare à une poursuite d'études en Master où le travail de recherche sera central. Le temps de soutenance sera composé de 10 minutes de présentation et de 20 minutes d'échanges.

a. Méthodologie de recherche

Première étape : l'observation

La première étape est de partir d'observations sur votre ou vos lieu(x) de stage. Ces observations concernent autant les usagers, les pratiques professionnelles, le fonctionnement institutionnel, l'accompagnement éducatif...

Ces observations rejoignent celles que vous consignez dans votre carnet de bord sur vos lieux de stage. Dans le cadre de ce travail qui va aboutir à un mémoire de recherche, il s'agit ici de repérer ce qui vous interroge, vous interpelle, ce qui vous pose question, non pas pour analyser votre pratique éducative dans le cadre de votre formation, mais dans une optique d'approfondir un thème de réflexion.

Ainsi dans un premier temps, reprenez vos observations, et ciblez certains thèmes spécifiques.

Quelles réflexions pouvez-vous avoir à partir de ces observations ?

Formuler ces réflexions par écrit : écrire au fur et à mesure toutes les idées qui vous viennent à l'esprit sur ce sujet, dans n'importe quel ordre et/ou les mettre sous forme de schéma ou carte heuristique.

Deuxième étape : la question de départ

À partir de vos réflexions, un thème se dessine, un thème que vous souhaitez approfondir et développer. Mais tous les thèmes choisis ne vous permettront pas de rédiger un mémoire. Ce thème ne doit pas être :

- un thème récurrent ou trop général des pratiques sociales et médico-sociales ;
- une simple interrogation sur une pratique professionnelle, ou une problématique d'un usager que vous souhaitez développer ;
- un simple constat de départ observé sur votre stage.

À partir du thème retenu, une **question de départ** se dessine.

La question de départ est donc déjà une ébauche de problématisation.

Troisième étape : phase exploratoire

Cette phase exploratoire va vous permettre d'enrichir vos connaissances sur votre thème de recherche.

Vous allez donc effectuer des recherches documentaires pour confronter vos premières observations avec ce qui a été dit sur le sujet.

La recherche documentaire passe par la constitution d'une bibliographie que vous aurez constituée en bibliothèque et/ou avec votre formateur·trice référent.

Elle consiste en des choix de références autour de plusieurs disciplines (psychologie, sociologie, histoire, droit, science de l'éducation...). Cette diversité vous permettra d'avoir une vue, si ce n'est exhaustive, du moins large, sur votre thème de recherche. Néanmoins, votre recherche étant limitée (vous ne faites pas une thèse), vous devez sélectionner vos ouvrages. Quels choix privilégiés d'auteurs allez-vous faire ? Vous devrez justifier ces choix, en fonction de l'orientation théorique, des fonctions, discipline de chaque auteur-re.

Vous pouvez aussi effectuer quelques entretiens auprès de publics ou de professionnels-lles pour mieux comprendre le sujet que vous souhaitez traiter.

À partir de cette phase exploratoire, vous pouvez formuler quelques hypothèses pour répondre à la question de départ. Mais cette phase doit aussi vous permettre d'identifier vos préjugés ou pré-notions sur le sujet.

Les pré-notions sont des croyances individuelles ou collectives dans la définition, le fonctionnement ou l'explication d'un phénomène. C'est une croyance, car elle n'a pas subi l'étude scientifique des faits. On partage tous des pré-notions sur les sujets sociaux. L'objet même du mémoire sera de se détacher de ces pré-notions et d'acquérir par la recherche des réponses plus scientifiques sur votre sujet.

C'est ainsi que vous pourrez élaborer votre problématique.